Département NORD
Canton GRANDE-SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DM-2026- 185

DECISION MUNICIPALE

RESILIATION CONTRAT DE PRET A USAGE OU COMMODAT ASSOCIATION PIMPREN'AILES REZ-DE-CHAUSSEE LOT 15 ZAE "LA SEMEUSE"

3.3– Location

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des articles L.2122-22-5° et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 8 avril 2026 portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu la **DM 2017/163** relative au contrat de prêt à usage ou commodat pour la mise à disposition à **l'association « Pimpren'Ailes »** du rez-de-chaussée du lot 15 de la ZAE « La Semeuse », 1 rue de l'Industrie à Gravelines, pour une superficie d'environ 58m².

Considérant la demande de **l'association Pimpren'Ailes** de résilier cette mise à disposition de locaux,

DECIDE :

Article 1er : De résilier le contrat de prêt à usage ou commodat de **l'association Pimpren'Ailes** pour la mise à disposition du rez-de-chaussée du lot 15 de la ZAE « La Semeuse » 1 rue de l'Industrie à Gravelines.

Article 2 : La résiliation prend effet au **16 octobre 2026**.

Article 3 : La présente décision sera :
- Inscrite au registre des délibérations,
- Mise en ligne sur le site Internet de la Ville,
- Transmise au sous-préfet de Dunkerque.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services et monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Reçu en Sous-Préfecture le 02 NOV. 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 02 NOV. 2026

Fait à GRAVELINES, le 02 NOV. 2026

Le Maire,

MAIRIE DE GRAVELINES 59820

Bertrand RINGOT